



ENTRE-NOUS

BULLETIN MUNICIPAL N° 21 DE BROTTÉ-LES-LUXEUIL (mois d'avril, mai et juin 2019)

BILLET D'HUMEUR

Quand la pensée technocratique d'une minorité de sachants (pour le moins borgnes voire aveugles) impose aux gens du terrain une nouvelle organisation territoriale on aboutit aux funestes lois MAPTAM et NOTRe.

Certes le Président de la République et son Premier ministre ont enfin pris conscience de l'importance des acteurs de proximité que sont les Maires (notamment lors de la mise en scène du grand débat) mais entre les paroles et les actes, le chemin est encore long et semé d'embûches.

Ainsi reviennent à la surface les revendications et les inquiétudes des bouseux ou des manants comme votre Maire pour qui des zones d'ombre (ça tombe bien, il fait chaud) cachent en réalité le grand bla-bla.

Par exemple la compétence assainissement dont le transfert obligatoire à la Communauté de communes est une véritable absurdité, la compensation de la taxe d'habitation sans maintien d'un dégrèvement, autrement dit, pour nous, avec la certitude que cette mesure au ras des pâquerettes, uniquement électorale, ne sera jamais compensée.

Mais il y a pire. Il paraît que dans 12 ans on va tous aller dans le costume ou la robe en bois à cause du réchauffement climatique. Alors il faut vite taxer et encore taxer pour sauver notre planète. Vivement le CETA car tout va alors aller pour le mieux. (attention second degré !!!)

Alors on va continuer à se battre avec nos associations de Maires car on n'a pas d'autres choix et je vous remercie de m'avoir toujours apporté votre soutien lorsque les motions étaient nécessaires.

Bonne lecture.

Votre Maire, Bernard GIRE

RAPPEL

Les parents qui ne souhaitent pas voir leurs enfants en photo dans les articles d'ENTRE-NOUS ou sur le site internet de la Commune sont priés de se faire connaître auprès du Maire.

Sommaire

Billet d'humeur, Rappel, Réunions du Conseil : page 1

La vie des Associations, Réunions du Conseil : page 2

Réunions du Conseil, Cérémonie du 8 mai : page 3

Petits rappels, Prochaines manifestations, Résultats des Européennes, Réunions du Conseil, Etat civil : page 4

Une sortie sympa, La rubrique de Pompon, Le baptême de Sidonie : page 5

Un hangar nommé « désir », Détente, Permanence du Maire : page 6

REUNIONS DU CONSEIL

Séance du 17 mai 2019 :

Absents excusés : Marie-Josée GRANDJEAN et Jean-Luc LAURENT

Décision modificative :

Suite à une erreur d'imputation comptable, le Maire indique au Conseil qu'il y a lieu de prendre une nouvelle décision modificative annulant la précédente en diminution de crédits au compte « fêtes et cérémonies » et en augmentation de crédits au compte « subventions au Comité des Fêtes » pour un montant de 4.000,00 €.

Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité

Projet de desserte Combotte et Vignes :

En complément de la précédente délibération prise à ce sujet, le Maire indique au Conseil qu'il convient de préciser le montant de l'opération avant subventions (Europe, Conseil Général de la Haute-Saône et Etat) Celui-ci s'élève à 54.809,90 € H.T. pour la création de deux routes forestières empierrées de 560 et 565 mètres avec deux places de retournement.

Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité

Composition du bureau pour les élections européennes :

Le Maire demande aux membres du Conseil de lui indiquer les heures de présences souhaitées. Le tableau suivant a été validé :

Suite page 2

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes :

Le repas des voisins et la fête de la musique ont eu lieu le samedi 22 juin sous le hangar polyvalent pour le plus grand plaisir des participants et des organisateurs.

Chaque famille avait apporté son panier de victuailles particulièrement rempli; on aurait pu nourrir le double des invités sans difficulté !



Très vite les musiciens et les chanteurs ont occupé la scène et en particulier Christoph EICHELLE, Olivier VOIRIN, ses enfants et amis choristes.

Vif succès pour cette première. A remettre ça l'année prochaine !

Les associations Amicale Brottaise et Saint Martin :

Le lendemain dimanche 23 juin à partir de 13h30, une rencontre amicale et intergénérationnelle était organisée par les deux associations pour le concours de pétanque.

Les participants étaient nombreux et Joseph FRANC n'a pas ménagé sa peine comme les membres de l'association pour faire de cette journée une réussite



Photos : Angéline VILAIN

Comme chaque année tous les participants ont été récompensés par de nombreux lots.

Horaires	Permanences		
8h à 10h	Emilien BEUGNOT	Bernard GIRE	Elise NOIR
10h à 12h	Micheline DIZIAIN	Bernadette GIRE	Nicolas MORENS
12h à 14h	Sylviane CLEMENT		Jean-Luc LAURENT
14h à 16h	Micheline DIZIAIN	Nicolas MORENS	Jean COLOMBAIN
16h à 18h	M. J. GRANDJEAN	Bernard GIRE	

Point sur l'aire de jeux :

Il reste à réaliser quelques travaux :

- la pose du grillage afin de doubler celui de la propriété voisine appartenant à Joël CARTIGNY
- l'abattage des frênes dont les branches menacent la sécurité des lieux aura lieu après avis de l'ONF

Point sur le hangar :

Les travaux avancent et en principe le bâtiment devrait être utilisable pour le repas des voisins, la fête de la musique et le concours de pétanque prévus pour les 22 et 23 juin prochains.

Séance du 5 juin 2019 :

Absents excusés : Jean COLOMBAIN et Jean-Luc LAURENT

Création d'un poste permanent :

Comme suite au départ de Yolande SIMONIN, le Maire propose au Conseil de créer un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1ère classe à temps non complet à hauteur de 10 heures par semaine (soit 10/35ème du temps plein) afin d'assurer les missions de Secrétaire de Mairie à compter du 1er juillet.

Le Maire précise avoir reçu Madame Véronique LOCATELLI pressentie pour occuper ce poste compte tenu de son expérience professionnelle.

Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité

Adhésion au Centre de Gestion 70 (CDG70) pour la mise à disposition de personnel :

Le Maire fait part au Conseil de la nécessité de signer une convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel avec le service de missions temporaires du CDG70 pour pallier l'absence de secrétaire de mairie du 3 juin au 1er juillet.

Le Maire précise d'une part que l'adhésion à ce service est gratuite et que d'autre part Madame Véronique LOCATELLI assurera l'intérim jusqu'au 1er juillet prochain date de son recrutement (cf. le paragraphe précédent).

Le Maire demande au Conseil l'autorisation de signer la convention cadre.

Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité

Motion pour maintenir la BA 116 après l'échéance 2028-2030 :

Cette motion fait suite à la rencontre du 30 avril

Suite page 3

2019 des sénateurs Michel RAISON et Cédric PERRIN avec les représentants du Ministère des Armées . En effet, l'échéance relative au maintien de la base correspond à la fin de vie des mirages 2000-5, actuellement en service pour assurer la mission de police de l'air.

Il est donc important de maintenir la pression auprès des pouvoirs publics pour conserver cette base.

Aussi le Conseil réaffirme son attachement à la base, appelle au renforcement de celle-ci après l'échéance de 2030 et demande au Ministère des Armées de tenir compte des impacts de ses futures décisions pour les territoires concernés en termes économiques et d'attractivité.

Il demande également d'inscrire sa logique dans une vision à long terme pour stabiliser l'avenir des territoires.

Décision du Conseil : le texte de la motion est approuvé à l'unanimité

Séance du 28 juin 2019 :

Absents excusés : Sylviane CLEMENT

Vente de gré à gré de résineux sur les parcelles 3, 9 et 22 :

Les bostriches (coléoptères) se sont multipliés de manière extraordinaire ces dernières années sur les résineux. Ces bois, victimes de la sécheresse, ont dépéri et ont ainsi permis à cet insecte de se multiplier et de se développer à vitesse grand V ne laissant aucune chance de survie à l'arbre.

Aussi il convient de se séparer de ces bois avant qu'ils n'offrent plus aucune valeur marchande. Il existe sur les parcelles 3, 9 et 22 quelques spécimens qui peuvent encore être vendus.

Une offre a été proposée à l'ONF pour 1.650,00 € H.T pour un volume prévisionnel de 72 m³. Le Maire demande au Conseil d'accepter cette offre dans le cadre d'un contrat de vente de gré à gré en application des articles L214-7 et L214-8 du Code Forestier.

Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité

Ajournement des coupes de bois sur les parcelles 1 et 10 :

Eu égard au nombre d'affouagistes inscrits et aux volumes en présence, le nombre de stères étant limité à 30 par foyer, il convient d'ajourner les coupes sur les parcelles 1 et 10.

Le Maire se chargera de communiquer la délibération à l'ONF.

Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité

Dénomination du parc de l'aire de jeux et du hangar polyvalent ainsi que de l'impasse menant à la station :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), considérant l'intérêt culturel et communal que présente la dénomination du parc et l'intérêt communal que présente l'impasse menant à la station, le Maire propose au Conseil la dénomination « **Parc de la Douve** » pour la parcelle comprenant l'aire de jeux et le hangar polyvalent et

Suite page 4

CEREMONIE DU 8 MAI

*Compte tenu de l'état de santé du Maire son adjoint **Nicolas MORENS** a pris le relais et a assuré, avec brio, la commémoration de ce 8 mai.*



*Il a procédé à la lecture du message de la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées **GENEVIEVE DARRIEUSSECQ** puis a demandé à **Clémence MALCAUSE** de lire le message de l'UFAC. Il a ensuite lancé l'appel aux morts et procédé au dépôt d'une gerbe avec **Jean COLOMBAIN** puis a demandé aux participants d'observer une minute de silence.*



*La Marseillaise clôturant la cérémonie, **Nicolas MORENS** indique alors qu'un vin d'honneur, offert par la municipalité, attend les participants à la salle communale.*



PETITS RAPPELS ... TOUJOURS D'ACTUALITE

Toutes les photos ou images : google
Pour les toutous :

Une petite photo vaut mieux
qu'un bla-bla de plus !



Pour les tondeurs de
pelouse :

Le dimanche après-midi
laissez dormir les voisins
c'est sain pour tout le
monde !



Quelque chose ne va pas :

Venez plutôt voir le Maire, il a
sûrement une explication à vous
fournir et cela évite les ragots !



PROCHAINES MANIFESTATIONS

Samedi 13 juillet à 12h30 :

Fête au village organisée par le Comité des Fêtes

Dimanche 18 août :

Vide grenier organisé par les associations Amicale Brottaise et
Saint Martin

Dimanche 1er septembre :

Marché artisanal organisé par le Comité des fêtes

Samedi 21 septembre :

Nettoyons la nature organisé par les associations Amicale
Brottaise et St Martin

RESULTAT DES EUROPEENNES 2019

Le dimanche 26 mai les habitants de Brotte-lès-Luxeuil
se sont déplacés pour ces européennes. Ils étaient 110
sur un total de 177 inscrits (soit 62% de participation
largement au dessus de la moyenne nationale).

Les votes blancs et nuls étaient au nombre de 15.

Ainsi le total des votes exprimés ressort à 95 personnes.

Les résultats sont les suivants pour l'essentiel :

- Rassemblement National = 53,68%
- La République En Marche = 11,58%
- Debout la France = 9,47%
- Autres = 25,27%

« Impasse de la station » pour le chemin desservant cette dernière.

Il convient ensuite de charger le Maire de communiquer cette infor-
mation aux services de la Poste et aux Services Fiscaux.

Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité

Don d'un habitant :

Le maire informe le Conseil de la réception d'un don au profit de la
Commune de la part de Roland CHAMPLDY.

Il convient d'accepter ce don et d'établir le titre de recette idoine.

Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité

**Actualisation des statuts du SIEB (Syndicat Intercommunal des
Eaux de Breuches) :**

Le maire donne lecture des nouveaux statuts tenant compte du ser-
vice proposé par le SIEB relatif à la mesure du débit et de la pression
des dispositifs de lutte contre l'incendie.

Il demande au Conseil d'approuver lesdits statuts.

Décision du Conseil : approuvé à l'unanimité

Cartes Avantages Jeunes :

Comme l'année précédente, le Maire souhaite offrir la carte avantages
jeunes à tous les jeunes de 11 à 30 ans domiciliés dans le village.

Le coût pour la Commune est de 7 € par jeune.

**Décision du Conseil : Contre = Jean COLOMBAIN, Abstention =
Micheline DIZIAIN et Jean-Luc LAURENT. La décision est favorable
à la majorité**

Question diverse :

Point sur le Conseil d'école présenté par Micheline DIZIAIN :

- les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2019-2020 est de 136
élèves dont :

Petite section = 12, Moyenne section = 12, Grande section = 12

CP = 19, CE1 = 17, CE2 = 24, CM1 = 18 et CM2 = 22

- le bilan des activités pédagogiques peut se résumer de la façon
suivante ; un spectacle coté cour, une séance de cinéma, des séances
de piscine, de la lecture libre, des séances de basket, une adhésion
remarquable au dispositif « Ecole qui chante » et des voyages sco-
laires.

Coté « Amicale des Petits Princes » il est prévu une vente de fleurs en
mai, et l'organisation de la brocante pour septembre

ETAT-CIVIL

BAPTEME REPUBLICAIN :

Sidonie, Céline FAYE le 9 juin

DECES :

Anne MULLER le 24 juin

UNE SORTIE SYMPA

Le golf de Luxeuil en partenariat avec la Commune de La Chapelle et notre Commune a organisé une après-midi d'initiation-découverte le 1er mai à partir de 15h.

Le beau temps était au rendez-vous et les participants ont pu apprécier l'accueil qui leur a été réservé et s'adonner à ce sport que seule une personne du groupe connaissait.



Les participants ont été séparés en 3 groupes afin de voir les différentes étapes d'apprentissage de ce sport et ont pu taquiner la balle sur un parcours ne comprenant que 2 trous mais largement suffisant pour les débutants.



En fin d'après-midi un apéritif copieux était servi avec la remise du diplôme d'initiation par le Président Patrick BONNEFOY clôturant ainsi cette belle demi-journée.



LA RUBRIQUE DE POMPON (*)



Toujours d'actualité malheureusement ...

Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et, par respect pour les voisins, leurs maîtres sont priés de ramasser les déjections canines. C'est tout simplement du civisme même à la campagne !

La Commune a renouvelé la convention avec 30 Millions d'Amis pour la campagne de stérilisation 2019. Il reste toujours un potentiel de 4 chats à stériliser.

Le Maire demande à tous les propriétaires de chat(s) d'aider la Commune à éradiquer la prolifération des matous en prenant en charge leur stérilisation.

La Commune s'est pourvue d'une cage-piège pour capturer les chats errants. Le partenariat avec la Clinique du Parc à Luxeuil est toujours d'actualité.

Avant d'amener l'animal à la clinique téléphoner au Maire (06.70.48.70.05) pour connaître les disponibilités d'intervention chirurgicale.

(*) Pompon c'est le chat recueilli par le Maire après avoir été trouvé errant par Jocelyne CHAMPLOY impasse du Breuil.

LE BAPTEME DE SIDONIE



Le Maire a procédé au baptême civil de Sidonie FAYE le 9 juin à 11h00 en mairie en présence des parents, du parrain et de la marraine accompagnés de la famille et des amis proches. C'est à pied que tout ce petit monde s'est rendu du domicile à la mairie.

A l'issue de la cérémonie le Maire a remis à Sidonie son certificat de baptême et lui a souhaité beaucoup de bonheur.

UN HANGAR NOMME

« DESIRE »

C'est le 21 septembre 2016 que la première réunion du groupe de travail, constitué pour l'occasion, s'est réunie afin de définir un budget et le type d'« abri » souhaité.



Plusieurs réunions ont suivi et un bon de commande a été adressé à l'architecte retenu (après validation du projet par le groupe de travail) le 4 décembre 2018 soit plus de deux ans après notre première réunion !!!



*Et c'est enfin lors de la dernière réunion du groupe de travail le 1er avril 2019 que le Maire a pu annoncer la bonne nouvelle : **notre hangar sera réalisé au plus tard pour le 11 juillet***



*Eu égard au temps d'attente, il est inutile de chercher les raisons de ce délai. On va enfin avoir notre hangar et c'est bien l'essentiel.
Et de l'avis de tous, il est vraiment beau !*

DETENTE

Mots croisés par Bernard GIRE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

HORIZONTAL

1. Matière d'une défense - Négation. - 2. Qui incite à une action. - 3. Accusé de réception - Ile particulière. - 4. Son nom rappelle celui de la nouvelle secrétaire. - 5. Fille de Cadmos et d'Harmonie - Epais. - 6. Entreprise individuelle - Arbre - Souvent de pain. - 7. Va bien avec Vadis - Pièce de bois. - 8. Deuxième jour de la décade dans le calendrier républicain - Arrivée. - 9. Fables.

VERTICAL

1. Pays d'Europe - Ex parti politique - 2. Prénom de la nouvelle secrétaire. - 3. Indéfini - Monoxyde de carbone - Université ouvrière de Genève. - 4. Prénom hawaïen - Oligo-élément. - 5. Dieu solaire - Opérateur d'infrastructures - A la mode. - 6. Canal. - 7. Eclairé. - 8. Fête de fin d'année - Prénom féminin. - 9. Confident.

Textes & photos de Bernard GIRE sauf mention contraire

Tél : 06.70.48.70.05

Mail : bernard.gire@gmail.com

Permanence en Mairie : le mardi de 9h00 à 12h00 et sur Rendez-vous

Visitez le site internet : www.brotte-les-luxeuil.com